

**Renseignements :  
qui appeler ?**

Appelez le **Centre d'avantages au 1-855-647-8222** pour confirmation, modification ou mise à jour des renseignements suivants :

- renseignements sur le bénéficiaire ou le conjoint;
- niveaux des prestations dans le cas d'un changement de situation personnelle;
- adresse, pour les membres retraités uniquement (les mises à jour d'adresse des membres actifs passent par votre administrateur de la paye).

Appelez **Green Shield au 1-888-711-1119** pour obtenir :

- des précisions sur l'assurance pour soins médicaux et dentaires qui vous concernent en particulier;
- la prédétermination des prestations (estimation de l'assurance) pour dépenses médicales;
- les cartes Green Shield perdues ou volées;
- la confirmation de l'assurance-voyage (surtout pour les destinations moins fréquentées).

Appelez l'**Unité Ministères et emplois, Bureau du Conseil général, au 1-800-268-3781** :

- pour demander une copie du Rapport annuel du Régime de retraite ou d'autres ressources imprimées telles que les formulaires de paye d'ADP;
- pour mettre à jour votre adresse de courriel.

**Voici l'avant-dernier numéro de  
Prévoir!**

Le personnel de l'Unité Ministères et emplois a cherché à améliorer la manière dont nous vous communiquons l'information sur les avantages sociaux et la retraite, à vous, membres des régimes. L'une de ces améliorations consiste à fusionner *Prévoir* et *Connex* en un seul bulletin. Le numéro de février de *Prévoir* sera le dernier à être publié séparément. Le premier numéro combiné de *Connex* portant sur la retraite et les avantages sociaux sortira en juin 2017. Une autre amélioration consistera à passer à un bulletin totalement numérique et à cesser de publier *Connex* sur papier d'ici juillet 2018. Cela nous permettra de vous fournir plus d'informations et cela vous permettra, à vous, d'accéder au degré de détail que vous souhaitez.

Pour ajouter votre adresse courriel à la liste de distribution des communications de l'Unité Ministères et emplois de l'Église Unie du Canada, il vous suffit de le demander par courriel à [MinistryandEmployment@united-church.ca](mailto:MinistryandEmployment@united-church.ca).

**En chiffres : aucune hausse des prestations en 2017**

La plus récente évaluation actuarielle de la caisse de retraite, au 31 décembre 2015, est terminée. Selon le scénario de la liquidation, le régime était financé à 105 % au 31 décembre 2015, pourcentage estimé à 102 % le 30 juin 2016. Le Conseil de retraite a conclu qu'aucune augmentation des prestations n'était possible dans la mesure où ces résultats ne satisfont pas aux critères définis dans la politique de financement, en vertu de laquelle il faut une réserve d'au moins 10 % (niveau de capitalisation du déficit de solvabilité de plus 110%) pour envisager une hausse des prestations.

Le Conseil de retraite est tout à fait conscient que les coûts augmentent en général pour les membres, en particulier pour ceux dont le revenu est fixe. Le Régime de retraite de l'Église Unie n'est pas une pension « indexée », ce qui signifie que, si le Conseil de retraite reconnaît la nécessité de maintenir la valeur réelle des pensions, il n'y a pas de garantie en ce qui concerne l'augmentation des prestations.

Vous pouvez consulter la politique de financement à [www.united-church.ca/leadership/church-administration/pension](http://www.united-church.ca/leadership/church-administration/pension). Cliquez ensuite sur le lien **United Church Commons pension administration section**.

**Séminaire d'information sur la retraite**

Participez à une présentation gratuite en ligne sur tout ce qui concerne la retraite à l'Église Unie! Dans le cadre de ce séminaire d'information (appelé auparavant « Séminaire de préparation à la retraite »), on traite en détail cet important avantage social qu'est la pension. Les dates sont fixées pour 2017! Le séminaire d'information prend environ 1,5 heure et commence à 13 heures, HNE, pour tout le monde.

**Inscrivez-vous à [www.United-in-Learning.com](http://www.United-in-Learning.com) le 1<sup>er</sup> février 2017; le 29 mars 2017; le 13 septembre 2017. Veuillez noter que cette activité est présentée entièrement en anglais.**

**Vos finances vous préoccupent?**

Selon de nombreux sondages, les problèmes d'argent sont la principale source de stress pour les Canadiens, qu'ils soient encore en activité ou qu'ils aient pris leur retraite. Faire comme si ces problèmes n'existaient pas n'aide personne à sortir d'une situation stressante : au contraire, la situation risque d'empirer. Informez-vous et préparez un plan.

Le Programme d'aide aux employés et aux familles (PAEF) peut mettre à la disposition des membres actifs de l'Église Unie (qui travaillent encore) plusieurs ressources de formation et d'information sur les difficultés financières et les moyens de les gérer, y compris un service de conseils financiers et des outils de planification de la retraite. Shepell, notre fournisseur du PAEF (en anglais : 1-800-387-4765; en français : 1-800-361-5676), peut également proposer un service d'aiguillage vers des planificateurs financiers exerçant dans votre région. Acquérir les services payants d'un conseiller financier est le meilleur moyen d'obtenir un avis impartial.

Un certain nombre de services sont disponibles pour les membres retraités de l'Église Unie à travers le Canada, bien que l'offre puisse varier d'une province à l'autre. Pour commencer, le mieux est de consulter [www.seniors.gc.ca/fra/sp/if/index.shtml](http://www.seniors.gc.ca/fra/sp/if/index.shtml), la page d'information pour les aînés du gouvernement du Canada.

Les membres du Régime de retraite de l'Église unie ont également accès à une aide financière dans certaines circonstances exceptionnelles. Pour avoir d'autres renseignements sur ces aides financières, veuillez communiquer avec l'Unité Ministères et Emplois (voir les coordonnées dans l'encadré).

